



**Notice d'aide au paramétrage des  
contrats prévoyance ou  
complémentaire santé**

En complément des fiches de paramétrage DSN de vos contrats prévoyance et complémentaire santé, cette notice a pour but de vous aider à paramétrer les rubriques Adhésion et Affiliation dans votre logiciel de paie.

Cette notice respecte les cahiers techniques de la **norme NEODeS en vigueur**. Pour mémoire :

- Une rubrique d'usage **obligatoire (O)** doit être présente si le groupe ou le sous-groupe auquel elle appartient est présent.
- Une rubrique d'usage **conditionnel (C)** doit être présente si la condition associée à sa présence est remplie. Une rubrique conditionnelle ne peut jamais être à zéro ou à blanc.
- Une rubrique d'usage **facultatif (F)** doit être présente si l'utilisation est justifiée.



## Point d'attention

Le paramétrage des contrats éventuellement déjà effectué dans votre logiciel de paie pour la DADS-U n'est pas pertinent pour la DSN. Il est donc indispensable d'utiliser les données figurant dans votre fiche de paramétrage DSN Phase 3 KLESIA.



## Comment faire ?

Comment télécharger votre fiche de paramétrage DSN phase 3 ?

- Depuis votre espace client entreprise KLESIA <https://www.klesia.fr/web/professionnels/login>
- Depuis votre tableau de bord **Net Entreprises** en cliquant sur le lien « Accéder à vos fiches de paramétrage » situé en bas de page dans le bloc « Services complémentaires ». Si vous êtes tiers-déclarant, il est nécessaire de déposer au préalable une première DSN réelle ou de test pour pouvoir télécharger la fiche de l'entreprise déclarée.



## Besoin d'aide ?

Pour plus d'information sur le paramétrage de vos contrats prévoyance et complémentaire santé, nous vous invitons:

- à consulter la bibliothèque de documents métier <http://dsn-info.custhelp.com/app/doc/list/p/237>
- à contacter votre éditeur de paie



## Consignes de bascule en DSN phase 3

1. **Produire les DSN mensuelles correspondant aux 3 mois du trimestre civil**
2. **Produire une DSN avec des données contrats conformes à la fiche de paramétrage KLESIA**  
**Une DSN phase 3 ne respectant pas la fiche de paramétrage fera l'objet d'un rejet**
3. **Basculer l'ensemble des contrats souscrits auprès de KLESIA en DSN pour un même SIREN**
4. **Basculer l'ensemble de vos établissements en DSN dans le cas d'une paie centralisée**



## Points importants pour votre déclaration DSN (1/2): cotisations

### Référence contrat S21.G00.15.001

La référence contrat KLESIA figurant dans votre DSN doit être complète et ne comporter ni espace ni caractères spéciaux

### Code population S21.G00.70.005

La saisie du code population figurant dans votre fiche de paramétrage est obligatoire (cf. p 6 et suivantes)

### Type de composant S21.G00.79.001

Respecter obligatoirement les types de composants indiqués dans la fiche de paramétrage afin de garantir la prise en compte de vos cotisations

### Cotisation établissement S21.G00.82

La cotisation établissement doit être utilisée uniquement via le bloc 82 pour déclarer les contributions aux fonds de financement du paritarisme (cf. page 8 de ce document):

- dans la branche Fleuristes, vente et services des animaux familiers
- dans la branche pharmacies d'officine

Lorsque votre fiche de paramétrage comporte plusieurs contrats, rattacher la cotisation établissement à un seul contrat (peu importe lequel) via l'identifiant technique d'adhésion prévoyance

Le taux ou le montant de la cotisation établissement à appliquer figurent dans la zone « libellé cotisation établissement » de la fiche de paramétrage



## Points importants pour votre déclaration DSN (2/2): paiements

### Versement OPS (S21.G00.20)

KLESIA attend un bloc « Versement organisme de protection sociale » seulement au moment du versement soit pour un contrat prévoyance à échéance de paiement trimestrielle un versement dans les DSN de mars, juin, septembre et décembre

### Versement Identifiant OPS S21.G00.20.001

Renseigner le code organisme KLESIA : P0959 (KLESIA Prévoyance), P0971 (CARCEPT Prévoyance) ou P0954 (IPRIAC)

### Date de paiement S21.G00.20.011

Le passage à la DSN n'impose aucune modification des échéances de paiement

La date de paiement des cotisations doit correspondre au dernier jour du mois suivant la fin du trimestre échu

Le calendrier des échéances de cotisations est disponible sur <https://www.klesia.fr/web/professionnels/regler-les-cotisations-prevoyance>

Dans tous les cas, vos télépaiements SEPA seront remis en banque à échéance trimestrielle

### SIRET Payeur S21.G00.20.012

Un paiement unique pour l'ensemble de vos établissements est possible en DSN via l'utilisation du SIRET payeur

### Période affectation du versement S21.G00.55.004

La période d'affectation doit être obligatoirement de nature trimestrielle. Exemple : indiquez « 2017T01 » pour les paiements effectués en janvier, février et mars 2017

**Exemple**



Je cotise à KLESIA PREVOYANCE (P0959)

Cotisations **individuelles** :

Fiche de paramétrage

Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité de paiement des cotisations	Type de base ou de forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	S21.G00.70.005		S21.G00.79.001		
31/05/2016	P0959 <b>B</b>		0000009990005PHPO003 <b>A</b>		221	Trimestriel	11 13	1.40 1.40	PHARMACIE CADRE REGIME CONVENTIONNEL
31/05/2016	P0959		0000009990005PHSO004		221	Trimestriel	11 13 20	0.78 0.78 96.54	CONVENTIONNEL SANTE / CADRE ART4/4bis

DSN

Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires
S21.G00.15	<b>Adhésion Prévoyance</b> - Adhésion de l'établissement à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurance. Ce bloc doit être répété autant de fois qu'il y a de contrats collectifs de Prévoyance et/ou de Complémentaire Santé souscrits par l'employeur.			
	Référence du contrat de Prévoyance	<input type="radio"/>	S21.G00.15.001	Indiquez la référence contrat figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple pour le contrat PHARMACIE CADRE REGIME CONVENTIONNEL: <b>0000009990005PHPO003</b> <b>A</b>
	Code organisme de Prévoyance	<input type="radio"/>	S21.G00.15.002	Indiquez le code organisme indiqué dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple = <b>P0959</b> <b>B</b>
	Code délégataire de gestion	<input type="checkbox"/>	S21.G00.15.003	<b>Ne pas renseigner cette rubrique.</b>
	Personnel couvert	<input type="radio"/>	S21.G00.15.004	Indiquez l'un des deux codes suivants : 01 - Oui, si le contrat couvre au moins un salarié de l'établissement 02 - Non, si le contrat ne couvre aucun salarié de l'établissement.
	Identifiant technique Adhésion	<input type="radio"/>	S21.G00.15.005	Cet identifiant est interne au message DSN et doit être unique pour chaque adhésion. Dans une DSN mensuelle, il permet de faire le lien : - avec les affiliations prévoyance (« Identifiant technique Adhésion - S21.G00.70.013 ») - avec les cotisations établissement (« Référence réglementaire ou contractuelle – S21.G00.82.005 »)

**Exemple**



**Je cotise à KLESIA PREVOYANCE (P0959)**

Cotisations **individuelles** :

Fiche de paramétrage	Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité de paiement des cotisations	Type de base ou de forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
			S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	S21.G00.70.005		S21.G00.79.001	
	31/05/2016	P0959		0000009990005PHPO003		221 	Trimestriel	11 13 	1.40 1.40	PHARMACIE CADRE REGIME CONVENTIONNEL
	31/05/2016	P0959		0000009990005PHSO004		221	Trimestriel	11 13 20	0.78 0.78 96.54	CONVENTIONNEL SANTÉ / CADRE ART4/4bis

DSN	Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires
		<b>S21.G00.70</b>			<p><b>Affiliation Prévoyance</b> - Rattachement d'un individu à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé ou Retraite Supplémentaire souscrit par son employeur auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurance. Ce bloc est relié à une "Adhésion Prévoyance" S21.G00.15 par l'identifiant technique adhésion S21.G00.70.013.</p>
		<b>Code option retenue par le salarié</b>	C	<b>S21.G00.70.004</b>	Donnée non utilisée par KLESIA. Ne pas renseigner cette rubrique.
		<b>Code population de rattachement</b>	C	<b>S21.G00.70.005</b>	Indiquer le code figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple: 221
		<b>Identifiant technique Affiliation</b>	O	<b>S21.G00.70.012</b>	Identifiant de l'affiliation au contrat de Prévoyance. Cet identifiant technique est interne au message et doit être unique pour chacune des affiliations du salarié concerné. Dans une déclaration mensuelle, il permet de faire le lien avec la ou les bases assujetties déclarées, via la rubrique « Identifiant technique Affiliation - S21.G00.78.005 ».
		<b>Identifiant technique Adhésion</b>	O	<b>S21.G00.70.013</b>	Identifiant de l'adhésion au contrat de Prévoyance, Santé. Cet identifiant doit correspondre à la valeur de la rubrique « S21.G00.15.005 » déclarée dans un sous-groupe « Adhésion Prévoyance, Santé, Retraite supplémentaire - S21.G00.15 ». Il permet de faire le lien avec les blocs décrivant les données de gestion du contrat Prévoyance, Santé, Retraite supplémentaire dans le message.
	<b>Type de base ou forfait</b>	O	<b>S21.G00.79.001</b>	Modalités de valorisation. Dans notre exemple pour le contrat 0000009990005PHSO003: 11 – Tranche A Prévoyance. 13 – Tranche B Prévoyance.	

**Exemple**



Je cotise à KLESIA PREVOYANCE (P0959)

Cotisations établissement :

Fiche de paramétrage	Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Périodicité de paiement des cotisations	Code de cotisation	Libellé cotisation établissement
	31/05/2016	P0959	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	Trimestriel	S21.G00.82.002  005 <b>B</b>

DSN	Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires
					<b>Cotisations établissement</b> : renseigne les cotisations imputables à l'établissement (par exemple : fonds collectés). Il ne s'agit <u>pas</u> d'un récapitulatif ou total de cotisations versées pour un ensemble de salariés attachés au contrat ou à l'établissement.
		Valeur	O	S21.G00.82.001	Valeur du forfait ou montant de cotisation calculé à partir du taux indiqué dans le libellé cotisation établissement. Dans notre exemple, appliquer le taux <b>0,03%</b> <b>A</b>
		Code de cotisation	O	S21.G00.82.002	Saisir le code figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA: <b>005 - Cotisation Développement du paritarisme</b> <b>B</b>
	S21.G00.82	Date de début de période de rattachement	O	S21.G00.82.003	La date de début de la période de rattachement doit être inférieure ou égale au dernier jour civil du mois suivant le mois principal déclaré
		Date de fin de période de rattachement	O	S21.G00.82.004	Date de fin de période de rattachement de la cotisation établissement
	Référence réglementaire ou contractuelle	O	S21.G00.82.004	A renseigner par l'identifiant technique de l'adhésion Prévoyance (S21.G00.15.005) à laquelle se rattache le montant de la cotisation	



## Cotisations de prévoyance pour la convention collective des "Fleuristes, de la vente et des services des animaux familiers"

## Cotisations de prévoyance pour la convention collective des "Pharmacies d'officine"

Non cadres			Répartition	
Taux fiche de paramétrage	Garanties		Employeur	Salarié
0,21	DC	0,05	0,19	0,02
	MENSU	0,16		
0,29	INCA	0,28	0,16	0,13
	DC	0,01		
0,05	RENTE	0,05	0,05	
		<b>0,55</b>	<b>0,4</b>	<b>0,15</b>

Cadres TA			Répartition	
Taux fiche de paramétrage	Garanties		Employeur	Salarié
0,64	DC	0,39	0,64	
	MENSU	0,25		
0,58	INCA	0,55	0,29	0,29
	DC	0,03		
0,60	RENTE	0,60	0,57	0,03
		<b>1,82</b>	<b>1,5 (1)</b>	<b>0,32</b>

(1) Pour la cotisation assise sur la tranche B des salaires comprise entre 1 et 4 plafonds de la sécurité sociale, la répartition sera fixée à 50% pour le salarié et 50% pour l'employeur

Non cadres			Répartition	
Taux fiche de paramétrage DSN	Garanties		Employeur	Salarié
3,21	DC	0,37	0,22	0,15
	INCA	1,62	0,97	0,65
	MENSU	0,25	0,25	
	Frais de SANTE	0,97	0,58	0,39
0,03	RENTE	0,03	0,02	0,01
		<b>3,24</b>	<b>2,04</b>	<b>1,2</b>

Non cadres (Alsace Moselle)			Répartition	
Taux fiche de paramétrage DSN	Garanties		Employeur	Salarié
2,98	DC	0,37	0,22	0,15
	INCA	1,62	0,97	0,65
	MENSU	0,25	0,25	
	Frais de SANTE	0,74	0,44	0,30
0,03	RENTE	0,03	0,02	0,01
		<b>3,01</b>	<b>1,9</b>	<b>1,11</b>

Cadres TA/TB			Répartition	
Taux fiche de paramétrage DSN	Garanties		Employeur	Salarié
1,5	DC	0,65	1,50	
	INCA	0,75		
	MENSU	0,10		
0,68	Frais de Santé	0,68	0,39	0,29
		<b>2,18</b>	<b>1,89</b>	<b>0,29</b>

Cadres TA/TB (Alsace Moselle)			Répartition	
Taux fiche de paramétrage DSN	Garanties		Employeur	Salarié
1,5	DC	0,65	1,50	
	INCA	0,75		
	MENSU	0,1		
0,45	Frais de Santé	0,45	0,28	0,17
		<b>1,95</b>	<b>1,78</b>	<b>0,17</b>

**Exemple**



Je cotise à IPRIAC (P0954) et / ou CARCEPT (P0971)

## Cotisations individuelles :

Fiche de paramétrage	Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité de paiement des cotisations	Type de base ou de forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
	27/11/2015	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	S21.G00.70.005	GR	Trimestriel	S21.G00.79.001 11 13	0,25 0,25

DSN	Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires	
	S21.G00.15	<i>Adhésion Prévoyance - Adhésion de l'établissement à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurance. Ce bloc doit être répété autant de fois qu'il y a de contrats collectifs de Prévoyance et de Complémentaire Santé souscrits par l'employeur.</i>				
		Référence du contrat de Prévoyance	O	S21.G00.15.001	Indiquez la référence contrat figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple : <b>009999999M000155</b> <b>A</b>	
		Code organisme de Prévoyance	O	S21.G00.15.002	Indiquez le code organisme figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple: <b>P0954</b> <b>B</b>	
		Code délégataire de gestion	C	S21.G00.15.003	Ne pas renseigner cette rubrique.	
		Personnel couvert	O	S21.G00.15.004	Indiquez l'un des deux codes suivants : 01 - Oui, si le contrat couvre au moins un salarié de d'établissement 02 - Non, si le contrat ne couvre aucun salarié de l'établissement.	
Identifiant technique Adhésion		O	S21.G00.15.005	Cet identifiant est interne au message DSN et doit être unique pour chaque adhésion. Dans une DSN mensuelle, il permet de faire le lien : - avec les affiliations prévoyance (« Identifiant technique Adhésion - S21.G00.70.013 ») - avec les cotisations établissement (« Référence réglementaire ou contractuelle – S21.G00.82.005 »)		

**Exemple**



Je cotise à IPRIAC (P0954) et / ou CARCEPT (P0971)

## Cotisations individuelles :

Fiche de paramétrage	Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité de paiement des cotisations	Type de base ou de forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
	27/11/2015	P0954	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	S21.G00.70.005	Trimestriel	S21.G00.79.001	0,25 0,25

DSN	Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires	
	S21.G00.70	<b>Affiliation Prévoyance</b> - Rattachement d'un individu à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé ou Retraite Supplémentaire souscrit par son employeur auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurance. Ce bloc est relié à une "Adhésion Prévoyance" S21.G00.15 par l'identifiant technique adhésion S21.G00.70.013.				
		Code option retenue par le salarié	C	S21.G00.70.004	Donnée non utilisée par KLESIA. Ne pas renseigner cette rubrique.	
		Code population de rattachement	C	S21.G00.70.005	Indiquer le code figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple: GR C	
		Identifiant technique Affiliation	O	S21.G00.70.012	Identifiant de l'affiliation au contrat de Prévoyance. Cet identifiant technique est interne au message et doit être unique pour chacune des affiliations du salarié concerné. Dans une déclaration mensuelle, il permet de faire le lien avec la ou les bases assujetties déclarées, via la rubrique « Identifiant technique Affiliation - S21.G00.78.005 ».	
		Identifiant technique Adhésion	O	S21.G00.70.013	Identifiant de l'adhésion au contrat de Prévoyance., Cet identifiant doit correspondre à la valeur de la rubrique « S21.G00.15.005 » déclarée dans un sous-groupe « Adhésion Prévoyance, Santé, Retraite supplémentaire - S21.G00.15 ». Il permet de faire le lien avec les blocs décrivant les données de gestion du contrat Prévoyance, Santé, Retraite supplémentaire dans le message.	
Type de base ou forfait	O	S21.G00.79.001	Modalités de valorisation. Dans notre exemple pour le contrat 009999999M000155: 11 – Tranche A Prévoyance. D 13 – Tranche B Prévoyance.			